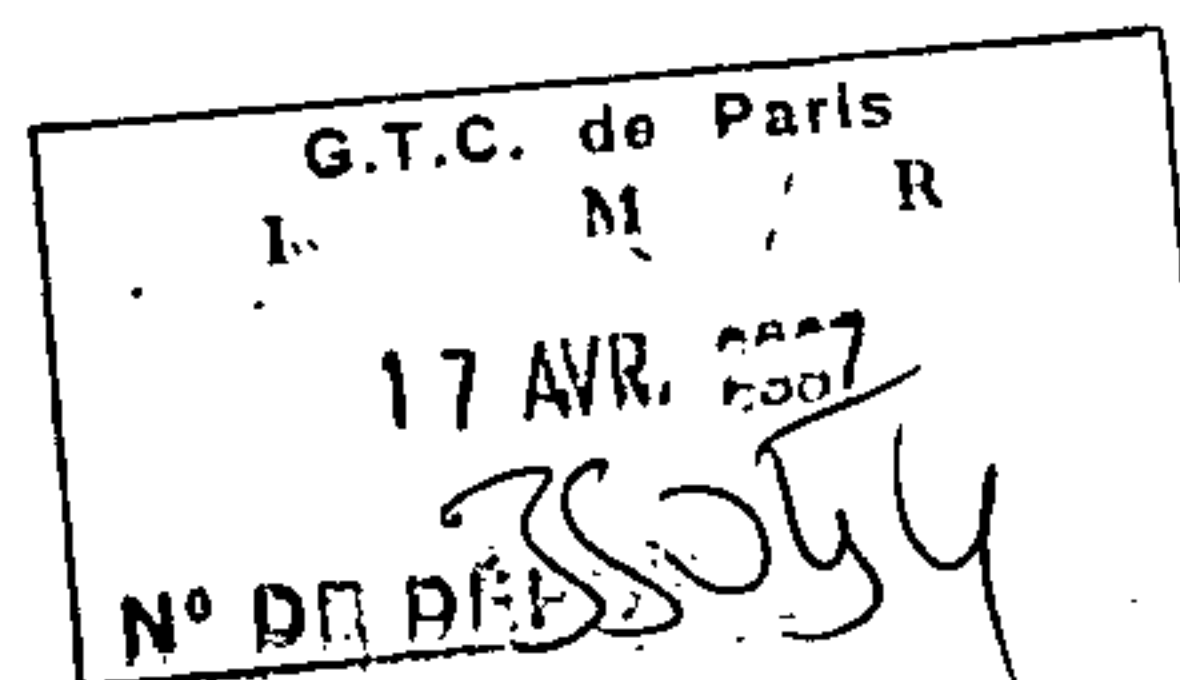


In Extenso

Cie Fiduciaire du Golfe

« Les Jardins de Luscanen »
18 rue Edgar Touffreau
56880 Ploeren
Tél. 02 97 47 49 00
Fax 02 97 47 23 61
vannes@inextenso.fr
www.inextenso.fr



A.F.E.D.E.

ACTION POUR LA FORMATION, L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 €
69 Rue Saint Lazare
75009 PARIS

9731842

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE
LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A.F.E.D.E.
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Deloitte.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Bretagne
Siège social : « Les Jardins de Luscanen » - 18 rue Edgar Touffreau 56880 Ploeren
SARL au capital de 50 000 € - 450 236 237 RCS Vannes - N° de TVA intracommunautaire FR 19 450 236 237

A.F.E.D.E.
ACTION POUR LA FORMATION, L'EMPLOI ET LE
DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Société à responsabilité limitée

69 Rue Saint Lazare
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A.F.E.D.E.
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

En notre qualité de commissaire à la transformation, en exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 12/03/07 et en application des dispositions des articles L.223-43 et L. 224-3 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée, afin d'une part de vous informer sur la situation de votre société, d'autre part de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social, sur les avantages particuliers stipulés, et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation. Ces normes requièrent également la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser le cas échéant les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social. Ces vérifications, basées sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2006, dont le bilan est joint au présent rapport, ont notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

- Le chiffre d'affaires de l'exercice clos au 30 septembre 2006 s'élève à 325 318 € contre 397 508 € lors de l'exercice précédent.
- Le résultat net passe de 13 267 € au 30 septembre 2005 à -10 481 € au 30 septembre 2006.

- Compte tenu du niveau de résultat, les capitaux propres s'établissent à 646 251 € au 30 septembre 2006.
- L'actif immobilisé s'élève à 134 934 € en valeur nette comptable au 30 septembre 2006 et est essentiellement constitué de titres de participation.
- Le niveau de la trésorerie s'établit à 283 132 € (Valeurs mobilières de placements incluses) à la clôture de l'exercice 2006 contre 399 387 € lors de la clôture précédente. L'endettement est nul.
- Enfin, l'évolution du niveau des autres dettes est cohérente par rapport au cycle d'exploitation de la société.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Nous n'avons pas non plus d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Ploeren
Le 21/03/07

François BOULIN

